

Israël/Palestine : Les vidéos des attaques menées par le Hamas sont vérifiées par *Human Rights Watch*

La CPI a le mandat d'examiner les attaques en tant que crimes de guerre

<https://www.hrw.org/news/2023/10/18/israel/palestine-videos-hamas-led-attacks-verified>

October 18, 2023 4:00 AM EDT



(Jérusalem, le 18 octobre 2023) - Human Rights Watch a vérifié quatre vidéos des attaques du 7 octobre 2023 menées par des hommes armés dirigés par le Hamas, montrant trois incidents d'homicides délibérés, et présente cette analyse dans une [vidéo publiée aujourd'hui](#). Ces attaques devraient faire l'objet d'une enquête en tant que crimes de guerre.

Le matin du 7 octobre 2023, des hommes lourdement armés ont franchi les clôtures séparant [Israël](#) de [Gaza](#) et sont entrés dans le sud d'Israël. Au moins 1 400 personnes ont été tuées, dont de nombreux civils, y compris des enfants, selon les autorités israéliennes. Human Rights Watch continue d'enquêter sur ces incidents, ainsi que sur d'autres, en tant que crimes de guerre.

"Ces attaques soulignent l'importance de l'enquête en cours de la Cour pénale internationale (CPI)", a déclaré [Ida Sawyer](#), directrice des [crises et des conflits](#) à Human Rights Watch. "Le procureur de la CPI a clairement indiqué qu'il pouvait enquêter sur des

crimes graves commis à la fois par des groupes armés palestiniens en Israël et par les autorités israéliennes à Gaza.

À la suite des massacres du 7 octobre, Israël a répondu par des milliers de frappes aériennes sur Gaza, [tuant des milliers de personnes](#), dont des centaines d'enfants, selon le ministère de la Santé de Gaza. Les groupes armés de Gaza ont tiré des milliers de roquettes sur des zones civiles d'Israël, faisant encore plus de morts et de blessés.

Depuis 2007, Israël maintient le [bouclage](#) de la bande de Gaza et, depuis des décennies, réprime systématiquement les Palestiniens.

En vertu du droit international humanitaire, ou droit des conflits armés, il est strictement interdit de prendre des civils pour cible, et le fait de les prendre intentionnellement pour cible et de les tuer constitue un crime de guerre. Les violations et les abus commis par une partie à un conflit ne justifient pas les violations commises par une autre partie, y compris le fait de prendre des civils pour cible.

Lire la description de cette vidéo

Le matin du 7 octobre 2023, des combattants lourdement armés du Hamas ont franchi les barrières de Gaza et sont entrés dans le sud d'Israël.

Ils ont tué au moins 1 400 personnes, dont de nombreux civils, y compris des enfants, selon l'armée israélienne, dans leurs maisons, dans des abris anti-bombes et sur les routes alors qu'ils fuyaient.

Depuis le 7 octobre, Israël a répondu par des milliers de frappes aériennes sur Gaza, tuant des milliers de personnes, dont des centaines d'enfants, selon les autorités.

Les groupes armés de Gaza ont tiré des milliers de roquettes sur des zones civiles d'Israël, faisant encore plus de victimes.

Depuis 2007, Israël maintient un bouclage de la bande de Gaza et, depuis des décennies, réprime systématiquement les Palestiniens.

En vertu du droit international, rien ne peut justifier le fait de prendre des civils pour cible.

Les enquêtes de Human Rights Watch sur les graves abus commis en Israël et en Palestine sont en cours.

Le Digital Investigations Lab de Human Rights Watch examine des centaines de photos et de vidéos montrant des abus en cours.

Dans le cadre de ce travail, l'équipe de recherche a vérifié une série de vidéos de caméras de surveillance et de caméras dashcam datant du 7 octobre et partagées sur Telegram par The South First Responders.

Les vidéos montrent des hommes armés ciblant des personnes à proximité du festival de musique Supernova, près de Re'im dans le sud d'Israël, et dans les communautés frontalières israéliennes.

Human Rights Watch enquête sur ces attaques et d'autres en tant que crimes de guerre.

La première vidéo, prise à 7h55, selon l'horodatage, montre sept hommes armés, dont plusieurs crient en arabe et donnent des coups de pied à un homme torse nu près de l'arrêt de bus Re'im Junction, à quelques minutes de marche au sud du site du festival.

Les quatre vidéos analysées par les chercheurs comportent des coordonnées ou une description du lieu, en plus de l'heure et de la date.

Le laboratoire d'investigation numérique a utilisé ces informations, analysé l'imagerie satellite et les données de sources ouvertes, ainsi que les ombres de chaque vidéo, pour vérifier l'emplacement et le moment de la fusillade.

Dans la première vidéo, un tireur crie "les gars, à l'intérieur, à l'intérieur ici", et ils semblent se disputer l'intérieur d'un abri.

Un autre tireur lance un engin dans l'abri. Un homme habillé en civil se précipite à l'extérieur

Les hommes armés crient, le visent et lui tirent dessus alors qu'il tente de s'enfuir.

Quelques secondes plus tard, une explosion se produit à l'intérieur de l'abri.

Les images ne permettent pas de savoir si l'un des deux hommes de la vidéo a survécu.

Dans une deuxième vidéo, capturée vers 8h43, un homme en civil mortellement touché saigne sur le sol devant le kibboutz Mefalsim, à quelque 24 kilomètres de l'arrêt de bus de Re'im.

Un groupe d'hommes armés se rassemble devant une structure proche de l'homme mort, et l'un d'eux lance un engin en direction de la structure.

15 secondes plus tard, il y a une explosion et un homme armé traîne un individu, lui tire dessus à bout portant et le frappe avec la crosse de son fusil sous le regard des autres hommes armés.

Dans une troisième vidéo, prise à 9 h 23 le même jour, les images montrent un parking poussiéreux à côté du site du festival Supernova,

Un homme armé tire en direction d'un homme en civil ensanglanté, accroupi près d'une voiture, avant de l'entraîner hors champ.

Un autre homme, qui lève brièvement les yeux et bouge sa jambe avant de rester immobile, est au sol derrière un véhicule.

Il ne semble pas armé.

Un homme armé court vers lui, pointe son fusil sur sa tête et lui tire dessus à bout portant. Son corps est secoué par l'impact, puis devient mou.

Dans une quatrième vidéo, capturée par la même dashcam un peu plus de deux heures et demie plus tard, à 12 h 12, on voit la victime allongée sur le sol dans la même position, sans bouger, ce qui indique qu'elle est peut-être morte.

Les hommes qui accompagnent les tireurs sont vus en train de prendre de petits objets dans ses poches avant de piller la voiture, où ils trouvent une femme cachée à l'intérieur. Ils l'emmènent hors champ.

Son sort est inconnu.

Le fait de cibler et de tuer intentionnellement des civils constitue un crime de guerre au regard du droit international humanitaire.

Au cours des semaines et des mois à venir, Human Rights Watch partagera d'autres résultats de recherche, constituant un ensemble de preuves de graves abus en Israël et en Palestine, et appelant à ce que les auteurs soient tenus de rendre des comptes.

Les trois incidents analysés par Human Rights Watch ont été filmés par des caméras de surveillance et des caméras de sécurité le 7 octobre. Ces vidéos ont été partagées sur Telegram par le compte South First Responders.

Human Rights Watch a vérifié les vidéos en contrôlant les coordonnées, les horodatages et les dates sur les vidéos et en les comparant à l'imagerie satellite, à l'imagerie de source ouverte et aux ombres afin de déterminer l'heure et le lieu où les incidents ont eu lieu.

Incident 1

Dans une des vidéos vérifiées, des images de dashcam prises à 7h55 montrent sept hommes armés, dont plusieurs criant en français.

Un homme armé, tenue palestinienne, donne des coups de pied à un homme torse nu devant un abri antiatomique relié à l'arrêt de bus Re'im Junction, à quelques minutes de marche au sud du site du festival de musique Supernova. L'un des tireurs crie en arabe "les gars, à l'intérieur, à l'intérieur ici", et ils semblent se disputer brièvement avant qu'un autre tireur ne jette un objet dans l'abri. Un homme habillé en civil se précipite à l'extérieur. Les hommes armés crient, le visent et lui tirent dessus par derrière alors qu'il tente de s'enfuir. Alors qu'ils tirent, une explosion se produit à l'intérieur de l'abri. La vidéo se termine et on ne sait pas si l'un des deux hommes a survécu. [CNN a visité](#) le refuge le 9 octobre et a rapporté que l'intérieur était éclaboussé de sang.

Incident 2

Dans une deuxième vidéo vérifiée, filmée par une caméra de sécurité à 8h43, un homme en civil qui semble avoir été tué par balle gît en sang sur le sol devant le kibboutz Mefalsim, à environ 24 kilomètres de l'arrêt de bus de Re'im. Un groupe d'hommes armés se rassemble devant une structure proche de l'homme mort et l'un d'eux lance un objet en direction de la structure. Dans les 15 secondes qui suivent, une explosion se produit à l'intérieur de la structure et un homme armé traîne une personne, lui tire dessus à bout portant et la frappe avec la crosse de son fusil sous le regard des autres hommes armés.

Incident 3

Dans une troisième vidéo vérifiée, filmée par une dashcam à 9 h 23, on voit un parking poussiéreux à côté du site du festival Supernova. Des volutes de fumée apparaissent à l'arrière-plan. Un homme armé tire en direction d'un homme en civil ensanglanté, accroupi près d'une voiture, puis l'entraîne hors champ. Un autre homme, qui lève brièvement les yeux et bouge sa jambe avant de s'immobiliser, est au sol derrière un véhicule. Il ne semble pas armé. Un homme armé court vers lui, pointe son fusil sur sa tête et lui tire dessus à bout portant. Son corps est secoué par l'impact, puis devient mou.

Dans une quatrième vidéo vérifiée publiée sur les réseaux sociaux et filmée par la même dashcam un peu plus de deux heures et demie plus tard, à 12 h 12, la victime est allongée

sur le sol dans la même position, immobile et probablement morte. On voit des hommes prendre de petits objets dans les poches de la victime, puis piller la voiture, où ils trouvent une femme cachée à l'intérieur. Ils l'emmènent hors champ. On ne sait pas ce qu'elle est devenue.

Le procureur de la CPI pourrait enquêter sur les crimes de guerre présumés commis lors des combats entre Israël et les groupes armés palestiniens. Le 3 mars 2021, le bureau du procureur de la CPI a ouvert une enquête sur des crimes graves présumés commis en Palestine depuis le 13 juin 2014. La Palestine est devenue membre de la Cour le 1er avril 2015. Le 13 octobre, Human Rights Watch [a appelé le procureur de la CPI](#) à publier d'urgence une déclaration publique concernant le mandat de la CPI quant aux hostilités actuelles entre les groupes armés palestiniens et Israël.

Au cours des semaines et des mois à venir, Human Rights Watch partagera d'autres résultats de recherche, constituant un ensemble de preuves de graves abus en Israël et en Palestine, et appelant à ce que les responsables rendent des comptes.